1. **Suivi sanitaire et suivi du statut des salariés, sur la période de mise en veille du site**

SB : doc. reçus hier soir tard et accès à TOL aléatoire ce matin => pb pour se forger un avis et annonce en avance qu'elle refusera de se prononcer. Dir : envoi des documents en direct.

Situation en S17 sur les actifs au sens administratif du terme:
- xx sur site en moyenne avec xx ces derniers jours (max à xx au même moment pour AVS),
- Télétravail : xxx personnes (dont des hiérarchiques sur site 20),
- En absence (congés divers, chômage partiel, arrêt de travail COVID) : xxx personnes.

Certaines personnes peuvent être comptées plusieurs fois. Des statistiques cohérentes seront disponibles à partir du 5 mai car un outil permettant le suivi précis au jour le jour est en cours d'élaboration.
GS : la CGT demande à avoir accès à la situation individuelle de chaque salarié pour vérifier qu'il n'y a pas d'abus sur le recours au chômage partiel ou aux congés COVID.
CG : demande à voir le standard de présentation et de pouvoir en discuter s'il manque des données. Dir : ok.

Situation sanitaire à date d'hier : il reste qu'une 1 personne en confinement et 16 personnes sont guéries.

2. **Mise à jour de la liste prévisionnelle des activités critiques / stratégiques, et conséquences en terme de planning prévisionnel d'activité opérationnelle sur site – semaine 18 et semaine 19**

Des sujets de R&T redémarrent :

Partie supprimée pour mise en ligne

N'hésitez pas à contacter vos élus CFDT

pour obtenir le document original complet

CG : demande un document précisant le ramp-up (Télétravail + nb salariés sur site) prévisionnel pour tenir cet objectif
Dir : ok. Au niveau CCI, c'est plutôt clair. Pour la R&D, on est en attente des données des Business Segments. Ces données seront fluctuantes en fonction des contacts clients. Travail en cours sur la projection à 15 jours car une com. sera envoyée à chaque salarié.

Présence physique sur site : permanent : xx puis xx (S17) et xxx (S18) pers + ~ 20 à 25 accès ponctuels.
La ré-internalisation a permis de charger des salariés du site. L'ECC inde est à prendre en compte dans la planche 4.

Revue des planches détaillant les nouvelles arrivées par labo. Fabrication de protections en plexi pour besoins spécifiques sur demande de la CSSCT.

CG : pourquoi les postes de travail des nouveaux arrivants et des anciens ne sont plus indiqués ?
Dir : plus besoin car le port du masque sera obligatoire dans tout le CCI compte tenu de l'impossibilité de garantir le respect de la distanciation physique préconisée, sauf dans les open space.
EC : le port de masque risque de laisser croire à une protection suffisante. Nécessité de renforcer la communication par les managers ainsi que la présence sur le terrain.
Dir : effectivement, même avec les masques, il faudra continuer de respecter la distanciation et l'hygiène. Les managers de proximité sont très souvent dans les zones de travail et veilleront au rappel et respect des consignes. Le travail de la CSSCT est complémentaire.
CG : il y a des masques plus ou moins confortables. Invitation à ce que la direction essaye ces masques.

RIE non opérationnel. Des discussions sont initialisées entre Dir + HSE + secrétaire CSE pour envisager les précautions à prendre pour un redémarrage sécurisé. La direction souhaite ouvrir la salle restaurant pour réfectoire.

CG : Les masques seront-ils à proximité pour les zones où le port est dépendant du nombre de présents.
Dir : le manager de proximité doit les mettre à disposition. Il y en aura sur les tables où il y a du gel et des lingettes.
CG : quel est l'avis du service médical sur ces précautions liées aux nouvelles activités ?
Dir : le service médical a été associé à l'élaboration de ce projet. Le docteur attire l'attention sur le fait que le port du masque ne corrige pas tout
EC : le docteur insiste sur le fait que le masque se change toutes les 4 heures et qu'il ne remplace pas les autres mesures de distanciation et d'hygiène. Le masque ne doit pas être déplacé.

Dir : C'est dans la sensibilisation. La direction réfléchit à un protocole pour les pauses. Besoins de 1500 masques par semaine.

3. **Mise à jour du Dispositif de protection de la santé et de la sécurité des salariés, au titre du risque COVID19**

Les nouveautés apparaissent en planche 13 : rappel que le masque ne retire pas les autres précautions à prendre.
CG : avez-vous essayé de porter un masque pendant 4 ou 8 heures ?
Dir : les masques blancs sont plus confortables donc ils seront mis à disposition des salariés qui sont dans l'obligation de les porter pendant de longues durées et les bleus (moins confortables mais en stock) seront à disposition des salariés qui doivent les porter pendant des durées plus courtes.

CG : insister pour que les salariés déclarent s'ils ont des symptômes ?
Dir : oui, il est primordial d'avoir cette information.

Des réflexions au niveau Thales sont en cours autour d'un troisième type de masque dit alternatif. Des masques de ce type peuvent être utilisés par les salariés en dehors du site conformément aux recommandations générales en vigueur. Ces masques sont pour l'instant à remplacer à l'entrée sur le site, par les masques fournis par la direction.

4. **Information / consultation sur la reprise complémentaire du travail sur site pour les semaines 18 et 19 pour l'établissement THALES AVS France Valence, en appui des activités critiques/stratégiques de Thales AVS France et dans le respect des mesures de prévention sanitaire du risque Covid-19**

Synthèse des débats entre organisations syndicales suite à suspension de séance demandée par les OS. :

- Y aura-t-il une délégation CSSCT qui évaluera les risques sur ces activités complémentaires ?

Dir : Oui, dès lundi.

- Pour la CFDT et la CFE-CGC, les mesures sanitaires au poste de travail proposées nous semblent conformes aux exigences. Nous souhaitons fortement la mise à disposition d'une solution (table, une boîte ou un sachet…) où le salarié pourra poser son masque pendant des temps de repos.

Dir : HSE y réfléchit et la direction reviendra vers le CSE pour une solution en semaine prochaine selon avis du service médical et qui éventuellement pourra être optimisée par la suite.

- Nous demandons à ce que les managers de proximité puissent être plus présents sur le terrain pour expliquer les consignes et corriger le comportement des salariés le cas échéant.

Dir : ok.

- Nous demandons :
  - une solution pour garder le repas dans un frigo,
  - une solution pour que les salariés puissent réchauffer leur repas
  - à avoir un calendrier pour offrir une solution repas chaud par le RIE

Dir : frigo et micro-onde à voir avec le service médical.
Les discussions vont être lancées avec le RIE ou envisager une réduction du temps de travail / décalage de la journée de travail.

GS : quitte à se répéter, la CGT est contre ces mesures car cela va être de plus en plus compliqué pour la sécurité. La CGT ne peut pas prendre la responsabilité de faire venir plus de salariés dont ceux d'EUREST.

Consultation

- CGT est contre, car la CGT ne peut pas assumer les responsabilités des autres.
- CFDT (4 voix) et CFE-CGC (5) favorables si prise en compte des remarques de la CSSCT de lundi.

5. **Fonctionnement du CSE**
   a. **Proposition du CSE de diffuser par messagerie électronique au personnel une prise de notes succincte des séances pendant la période COVID19**

Le secrétaire du CSE propose d'informer les salariés par sa prise de notes amendée par les membres présents à la réunion. Cette prise de notes est uniquement informative et ne remplace pas le procès-verbal officiel basé sur le in-extenso de la sténotypiste adopté par l'instance un mois plus tard.

SB : sceptique sur le contenu de ce compte-rendu car c'est dangereux. Des éléments importants pourraient être omis et manqueront. Cela ne peut pas remplacer le procès-verbal.
AR : essayer pour voir. Il est important que tous les salariés aient une information rapide et succincte arrivant avant les PV officiels dont l'élaboration va prendre du temps, compte tenu du nombre de réunions et de leur longueur.
CG : ok, la prise de note de ce CSE sera fournie et le principe rediscuté lors du prochain CSE extra.

GS : une salle de pause repas au bâtiment B ?
Dir : la réouverture de la salle du RIE est envisagée ce qui devrait régler les problèmes des salles de pause repas. Ce sera vu lors de la CSSCT de lundi.